

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 87 (1942)
Heft: 3

Nachruf: Nécrologie : le colonel Claude de Perrot (1870-1942)
Autor: Borel, J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nécrologie

† LE COLONEL CLAUDE DE PERROT

(1870-1942.)

Suivant une tradition en usage dans quelques familles neuchâtelaises, Claude de Perrot a commencé sa carrière militaire dans l'armée allemande ; il y servit pendant une dizaine d'années au Régiment des Fusiliers de la Garde jusqu'au grade de premier-lieutenant avec lequel il rentra en Suisse pour se vouer à la carrière d'instructeur d'infanterie. Comme tel il fit du service sur plusieurs places d'armes, en particulier à Aarau, Wallenstadt et Saint-Maurice. Peu après être devenu capitaine d'E.M.G., il fut nommé chef de section au Service de l'E.M.G. Il y resta jusqu'au grade de lieutenant-colonel, puis redevint instructeur d'infanterie comme commandant d'école à Lausanne d'abord et, en 1913, comme instructeur d'arrondissement de la 2^{me} division à Colombier où, avec le grade de colonel dès fin 1914, il servit jusqu'à sa retraite, qu'il prit à fin 1933.

En qualité d'officier de troupe ou d'E.M.G., il a commandé entre autres une Cp. du Bat. 17, le Bat. 12, les anciens Rgt. Inf. 7 et 6, les anciennes Br. 9, 4 et 5 ; il fut à deux reprises chef d'E.M.G. de la 2^{me} division sous les ordres des colonels-divisionnaires Wildbolz et de Loys ; à la mort de ce dernier, le colonel de Perrot exerça pendant plusieurs mois le commandement ad interim de la 2^{me} division, alors en service actif. Au moment des troubles intérieurs en 1918, il était sous-chef d'E.M.G. de l'armée.

Avec le colonel de Perrot, mort à Areuse à l'âge de 72 ans le 25 février 1942, disparaît une belle et grande figure militaire qui restera légendaire en pays neuchâtelois. La noblesse de caractère de ce parfait gentilhomme se reflétait dans son aspect physique. Tous ceux qui l'ont connu garderont le souvenir de cette physionomie distinguée à la moustache et aux cheveux gris, de cette silhouette émaciée, légèrement voûtée, portant l'uniforme avec une sobre élégance, de ce cavalier de grande allure.

Sous réserve d'une austérité et d'un ascétisme alimentaire pous-

sés peut-être un peu loin, on peut dire que le colonel de Perrot incarnait le type classique de l'officier de carrière. Son autorité s'imposait instantanément ; il savait, sans jamais élever la voix, ordonner, inspecter ou réprimander, parfois même aussi louer,



s'exprimant toujours en un langage châtié, de cette manière distante, calme et courtoise qui lui était si particulière.

Il se soumettait lui-même encore plus rigoureusement que ses subordonnés à la stricte discipline qu'il leur imposait. Très exigeant en matière de tenue physique et morale, il réprimait sévèrement le moindre laisser-aller, la plus légère tendance au débraillé vestimentaire ainsi que toute vulgarité de gestes ou de paroles.

D'une résistance physique peu commune, il aimait à faire de longues marches à pied, surtout en tête des aspirants dont il faisait l'admiration, sinon le bonheur, par sa façon d'ignorer faim, soif, sommeil et fatigue.

Dans son enseignement il donnait nettement la priorité à l'éducation sur l'instruction ; les branches qu'il préférait traiter dans les écoles d'aspirants étaient : rôle de l'officier, pédagogie militaire ainsi que géographie et histoire suisses, tous sujets qu'il possédait remarquablement. Très épris de clarté, il accordait une grande importance, dans la formation de l'officier, à la manière d'émettre des ordres et d'exprimer graphiquement les dispositifs tactiques ou les idées de manœuvre.

Les nombreuses générations d'officiers qu'a formés ce grand chef porteront toujours la forte empreinte dont il les a marqués, surtout par l'exemple qu'il donnait sans cesse. Le plus beau de ces exemples, celui qui caractérise au mieux la haute personnalité du colonel de Perrot, c'est la dignité sereine avec laquelle il a accepté de ne pas obtenir la promotion qu'il avait certes le droit d'espérer.

Tous les officiers qui ont eu le privilège de servir sous ses ordres vénéreront sa mémoire et lui garderont une profonde reconnaissance. Aucun ne lui en doit davantage que le soussigné.

J. BOREL

colonel-commandant de corps.

† **COLONEL ANDRÉ PERRENOUD**

1888-1942

Le 25 février est décédé à Lausanne, le colonel André Perrenoud de l'E.M.G., commandant des écoles de recrues d'infanterie de la 1^{re} division.

Le 28 février, amis, chefs, subordonnés, autorités civiles l'accompagnèrent nombreux à sa dernière demeure.

L'armée vient de perdre un soldat, un chef, un instructeur de grande valeur.

André Perrenoud fit de bonnes études d'instituteur à l'Ecole normale de Lausanne. Breveté en 1907, il effectua quelques remplacements, puis s'expatria comme précepteur.

Rentré au pays pour y accomplir son service militaire, il est nommé lieutenant en 1909. Dès ce moment, « l'appel des armes » domine sa vie et il se consacre de toutes ses forces à la carrière militaire.

Tempérament ardent, volonté opiniâtre, esprit clair, méthodique, remarquable talent d'organisateur, telles sont les qualités de